

SNES Versailles SPÉCIAL STAGES SYNDICAUX 2018-2019

Supplément au SNES Versailles n°1 de septembre 2018

Ensemble, avec le SNES-FSU, s'informer, se former, débattre et agir !

Élections professionnelles
de décembre 2018,
votez et faites voter
SNES-FSU !



Le SNES, pour agir ensemble

SOMMAIRE :

P.1 : Éditorial et stage
académique « collège, lycée :
quelle école voulons-nous ? »

P.2 et 3 : Programme et
calendrier des stages

P.4 : Modalités d'inscription
aux stages

La formation syndicale : un outil essentiel pour la Profession et un droit à faire vivre !

« J'ai eu une réponse sur le point précis qui m'intéressait, mais j'ai surtout eu des réponses à des questions que je ne m'étais jamais posées ! ». Ces paroles d'une collègue qui a participé à un stage syndical de notre académie résument en quelques mots tout l'intérêt d'une participation aux stages de formation syndicale organisés par le SNES-FSU.

Droits et carrière des personnels, réformes du système éducatif, faire face au néo-management dans son établissement, agir en Conseil d'Administration, TZR, entrée dans le métier, ... cette année encore, les sujets de réflexion et d'action ne vont pas manquer, d'autant plus que les annonces gouvernementales montrent toute leur cohérence : un affaiblissement du Service public d'Éducation et une remise en cause des droits des personnels, qu'il faudra combattre avec détermination.

Participer à un stage syndical du SNES-FSU, c'est donc prendre le temps de s'informer sur des questions d'actualité, en bénéficiant de l'expertise du SNES-FSU sur de nombreux thèmes. C'est aussi avoir la possibilité de mener une réflexion entre collègues, loin des injonctions et des pressions hiérarchiques. C'est donc, en définitive, se donner les moyens de reprendre la main sur son métier !

La participation à ces stages est un droit : chaque fonctionnaire enseignant dispose d'un droit à 12 jours par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

**Participer à ces stages c'est se donner les moyens d'agir !
N'hésitez plus, inscrivez-vous !**

*Sophie Vénétiay, Pascale Boutet, Marie Chardonnet et Maud Ruelle-Personnaz,
co-secrétaires générales du SNES-FSU Versailles
Antoine Tardy, secrétaire général adjoint du SNES-FSU Versailles*

Stage académique

« Collège, lycée : quelle école voulons-nous ? », le mardi 4 décembre à Arcueil

En cinq ans, le visage du Second degré a été profondément remodelé par la réforme du collège, les injonctions multiples en matière d'évaluation, la réforme de l'Éducation Prioritaire et plusieurs réécritures des programmes. La réforme annoncée du bac et du lycée s'inscrit dans la même ligne : celle d'une école plus inégalitaire, où les personnels perdent petit à petit la main sur leur métier. **Mais ces régressions ne sont pas une fatalité.**

Le SNES-FSU porte un projet éducatif ambitieux pour les élèves et les personnels : la démocratisation scolaire n'est ni un leurre, ni un risque. Elle est possible et même indispensable dans une société elle-même en pleine mutation.

Ce stage permettra de faire le bilan des réformes éducatives de ces dernières années, de montrer leur cohérence et d'ouvrir le débat : quel collège et quel lycée voulons-nous ? Pour quels objectifs ? Comment y parvenir ?

Prenez le temps de sortir du quotidien dans votre établissement pour venir échanger entre collègues autour d'une question centrale : quelle ambition pour nos élèves et nos métiers ?

**Mardi 4 décembre de 9h30 à 16h30 à la section académique du SNES-FSU Versailles à Arcueil
(3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94110 Arcueil, RER B Arcueil-Cachan)**

Stages « Droits des personnels »

Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier, mais s'adressent aussi à tous ceux qui veulent défendre et faire vivre ces droits !

- ⇒ **Droits et obligations des fonctionnaires** : textes statutaires, obligations de service...
- ⇒ **Rémunération** : salaire (lire sa feuille de paye), indemnités, heures supplémentaires...
- ⇒ **Suivre sa carrière** : notation, avancement, promotion, temps partiel...
- ⇒ Le rôle des commissions paritaires.
- ⇒ Les prérogatives des équipes pédagogiques.
- ⇒ Faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement.

YVELINES

- **Jeudi 29 novembre** au lycée d'hôtellerie et de tourisme de Guyancourt de 9h30 à 16h30

ESSONNE

- **Jeudi 29 novembre** au lycée Parc des Loges d'Évry de 9h30 à 16h30

HAUTS-DE-SEINE

- **Jeudi 29 novembre** à la section académique d'Arcueil de 9h30 à 16h30

VAL-D'OISE

- **Mardi 27 novembre** au lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains de 9h30 à 16h30

Stage « Bientôt la retraite »

La possibilité de prendre votre retraite approche enfin : interrogations et demandes d'information ne manquent pas à ce moment de votre carrière.

Les réformes injustes de ces 15 dernières années ont durci les conditions d'accès à la retraite et rendu plus compliquées la projection dans l'avenir et l'évaluation du montant de la pension. Le projet de réforme du gouvernement annonce une transformation profonde de notre système de retraite, en s'orientant vers toujours plus d'individualisation et toujours moins de solidarité.

Les questions sont multiples sur les conditions de départ en retraite et plus largement les enjeux politiques liés aux réformes en cours qui touchent, d'une manière ou d'une autre les retraités. La solidarité entre retraités, au-delà même des personnels du Second degré, et avec les actifs est au cœur du syndicalisme dans le SNES-FSU. **Ce stage permettra de répondre aux questions concrètes que vous vous posez, mais aussi de s'informer sur les enjeux de la réforme des retraites programmée pour 2019. Il est particulièrement destiné à celles et ceux d'entre vous dont le départ à la retraite est proche.**

Vendredi 23 novembre de 9h30 à 16h30 à la section nationale à Paris (date et lieu à confirmer - informations à suivre sur notre site versailles.snes.edu)

Stages « Agir en CA »

Ces stages s'adressent à tous les collègues soucieux de développer l'activité syndicale dans leur collège ou leur lycée. Informations sur les textes réglementaires et échanges d'expériences permettront d'ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et d'ouvrir ensemble des perspectives d'action.

- ⇒ Quelles sont les prérogatives d'un Conseil d'Administration dans la gestion d'un établissement scolaire ?
- ⇒ Quelles sont les compétences d'un CA dans le cadre de l'autonomie de l'établissement ?
- ⇒ Quel est le rôle des administrateurs élus au Conseil d'Administration ? Quels sont les droits des élus au Conseil d'Administration ?
- ⇒ Comment agir efficacement à l'aide des textes réglementaires ?

YVELINES

- **Mardi 13 novembre** au collège Jules Ferry de Mantes-la-Jolie de 9h30 à 16h30

ESSONNE

- **Vendredi 19 octobre** à la CANOPÉ à Évry de 9h30 à 16h30

HAUTS-DE-SEINE

- **Jeudi 8 novembre** à la section académique à Arcueil de 9h30 à 16h30

VAL-D'OISE

- **Jeudi 15 novembre** au lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles de 9h30 à 16h30

Stage « Comprendre les nouvelles carrières : quels gains ? quelles perspectives ? quels nouveaux combats ? »

L'entrée dans les nouvelles carrières a apporté des gains réels au 1^{er} septembre 2017. Elle donne pourtant lieu à des présentations parfois schématiques, qui conduisent certaines organisations syndicales à condamner en bloc le nouveau système. Or, les nouvelles carrières, malgré leurs insuffisances que le SNES-FSU continuera de combattre, constituent bien dans leur ensemble un début de revalorisation et une amélioration globale de la carrière pour la Profession dans son ensemble.

Le fonctionnement des nouvelles carrières vous laisse perplexe ? Votre rendez-vous de carrière approche ?

Ce stage, organisé par la section académique, vous permettra de comprendre l'ensemble des mesures et leurs conséquences, les nouvelles modalités d'avancement et de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle, les avancées obtenues et ce qu'il reste à conquérir. **Il répondra enfin aux questions que vous vous posez sur les rendez-vous de carrière, leur déroulement et les modalités de recours.**

Mercredi 21 novembre de 14h à 17h30 à la section académique à Arcueil

SNES-FSU Versailles

PROGRAMME ET CALENDRIER DES STAGES

2018-2019



Stage « Les outils pour les débuts dans le métier »

L'année de stage est souvent lourde ; il est parfois difficile de prendre du temps pour s'informer et mener une réflexion sur son entrée dans le métier. Pourtant, dans le contexte actuel, où les injonctions se multiplient, où les réformes s'accumulent, il est indispensable de s'accorder quelques instants pour échanger collectivement sur les conditions d'entrée dans le métier.

La section académique propose donc un stage aux **néo-titulaires et aux personnels dans leur deuxième année d'enseignement** qui permettra d'aborder les questions suivantes :

- Bilan de l'année de stage : retour sur une année de formation, le rôle de l'ÉSPÉ
- Carrières et droits des personnels
- Reprendre la main sur son métier : comment faire face à la multiplication des prescriptions pédagogiques, comment analyser l'empilement des réformes...

Pour le SNES-FSU, l'Administration n'est pas détentrice de l'expertise pédagogique, ce sont au contraire les personnels qui sont les concepteurs de leurs métiers. Venez débattre de votre entrée dans le métier en participant au stage organisé :

Mardi 18 décembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil

Stage « Entrer dans le métier » à destination des STAGIAIRES

Ce premier stage s'adresse à vous pour répondre à toutes vos interrogations sur vos conditions d'entrée dans le métier, de service et de rémunération, de mutation et de carrière.

MATIN : Promotion, notation, mutation, titularisation, formation à l'ÉSPÉ... : connaître ses droits et obligations.

- Que peut m'imposer un chef d'établissement ? À quelles autorisations d'absence ai-je droit ?
- Comment suis-je payé ? Comment suis-je promu ? Comment se déroulera ma carrière ?
- Quel est le rôle d'un syndicat en défense des collègues, de nos métiers et des enseignements ?

APRÈS-MIDI : Votre première affectation, une information claire et essentielle.

En tant que stagiaire, vous êtes participant obligatoire au mouvement national pour recevoir une affectation à titre définitif.

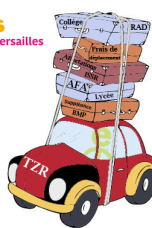
- Comment formuler ma demande de mutation ? Où puis-je muter ?
- Quelles sont les règles du mouvement ? Quels vœux formuler ?
- À quelles bonifications ai-je droit ?

Ce stage est animé par des commissaires paritaires nationaux et académiques du SNES, majoritaires dans les instances qui examinent toutes les décisions relatives à votre carrière, reconnus pour leur expertise et leur efficacité dans la défense individuelle et collective de la Profession.

Vendredi 23 novembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil

Stage « TZR et politique de remplacement »

SNES
fsu Versailles



Nombreux sont les collègues qui débutent leur carrière sur zone de remplacement. Dans un contexte de déficit d'enseignants, de crise de recrutement, et de recours massif à des personnels précaires, les TZR, en nombre insuffisant, deviennent une simple variable d'ajustement pour l'administration. Celle-ci cherche en effet à rentabiliser au maximum ces personnels titulaires, qui subissent affectations hors-zone, sur plusieurs établissements, se voient contraints à accepter des heures supplémentaires...

Le remplacement est un besoin permanent du Service public ; améliorer les conditions d'emploi des TZR, imposer le respect des statuts et du métier est indissociable de la défense et de la promotion d'un Service public d'Éducation ambitieux.

Pour sortir de l'isolement, connaître vos droits et savoir comment les faire respecter, participez au stage TZR de la section académique !

Jeudi 22 novembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil

Stages « Le Nouveau Management Public, ou comment faire face à la pression hiérarchique dans les établissements ? »

Face aux nouvelles pratiques managériales de notre administration, comment réagir ?

En présence d'un chef d'établissement du SNUPDEN-FSU (syndicat des chefs d'établissement de la FSU), quelles sont les analyses du SNES et de la FSU ? Comment sont formés les chefs d'établissement ? Quels sont les moyens de résistance ?...

Ces stages se tiendront dans chaque département au second semestre. Informations à suivre sur notre site versailles.snes.edu

... et bien d'autres !

« Animer une section syndicale dans son établissement », « Agir au CA - préparation de rentrée », « mutations intra-académiques et titularisation » (stage spécial stagiaires), stages académiques spécifiques aux CPE, AED, non-titulaires, ... et stages consacrés à des questions cruciales de l'actualité et des réformes (« les entreprises à l'assaut de l'école », « le numérique à l'école »), voilà le programme que vous réservent comme tous les ans la section académique et les sections départementales du SNES-FSU Versailles au second semestre.

Cette année va encore être riche en combats à mener. N'hésitez plus et rejoignez-nous pour vous former et vous informer !

Informations à suivre sur notre site versailles.snes.edu

COMMENT PARTICIPER AUX STAGES DE FORMATION SYNDICALE ?

La formation syndicale, un droit pour tous !

Chaque enseignant dispose d'un droit à 12 jours par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence, un mois au moins avant la date prévue du stage.

Les stages du SNES et de la FSU sont ouverts à tous, aux syndiqués comme aux non syndiqués.

LES MODALITÉS À REMPLIR :

1) Déposer une demande d'autorisation d'absence un mois avant la date du stage :

Elle est de droit et ne peut vous être refusée. Le congé pour formation syndicale est rémunéré par l'employeur.

Modèle d'autorisation d'absence ci-contre

2) Vous inscrire auprès de la section académique :

- soit en remplissant le formulaire en ligne sur notre site rubrique « stages et réunions »,

- soit en écrivant à stages@versailles.snes.edu pour signaler votre inscription.

PROGRAMMES, CALENDRIER, INFOS SUR LES STAGES

Consultez régulièrement notre site
versailles.snes.edu

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(À reproduire (1) et à remettre au chef d'établissement au moins 30 jours avant le début du stage)

NOM et Prénom,
Grade et Fonction,
Établissement

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
Sous couvert de M. (2)

Conformément aux dispositions :

(Si vous êtes titulaire) : - de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

(Si vous êtes personnel non-titulaire) : - de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale, et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé du.....au.....(3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à..... Il est organisé par la section académique/départementale (4) du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).
Signature

(1) : Ce modèle est téléchargeable sur notre site versailles.snes.edu

(2) : Nom et fonction du Chef d'établissement cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

(3) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

(4) : Sélectionner la mention adéquate.

NOS COORDONNÉES :

La section académique du SNES-FSU :

Adresse : 3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex
Tél : 01 41 24 80 56
Courriel : s3ver@snes.edu

Le SNES 78

Adresse : 24 rue Jean Jaurès
78190 Trappes
Tél. : 01 30 51 79 57 ou 07 56 85 58 96
Courriel : snes78@versailles.snes.edu

Le SNES 91

Adresse : Maison des Syndicats, 12 place des Terrasses
91034 Évry Cedex
Tél. : 06 88 98 42 14
Courriel : snes91@versailles.snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble 

Le SNES 92

Adresse : 3 rue Guy Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex
Tél. : 07 60 40 31 66
Courriel : snes92@versailles.snes.edu

Le SNES 95

Adresse : Maison des Syndicats - Cité artisanale,
26 rue Francis Combe - 95000 Cergy
Tél. : 01 30 32 46 14 ou 06 07 42 37 74
Courriel : snes95@versailles.snes.edu